

# Scolaire+,

## un sésame mobilité pour les scolaires BreizhGo

Vous souhaitez permettre à votre enfant d'emprunter n'importe quelle ligne de Car ou Train du réseau BreizhGo en dehors de son trajet scolaire habituel ?

Pour l'année scolaire 2022-2023, la Région propose à tous les jeunes bénéficiant de l'abonnement aux transports scolaires BreizhGo l'**option Scolaire+** .

Elle permet, pour **80 € de plus**, d'accéder **librement** à **l'ensemble des cars et des trains TER** du réseau BreizhGo (= y compris en dehors des trajets effectués depuis ou vers leur établissement scolaire) **jusqu'au 8 juillet 2023** (= durant toute l'année scolaire).

### **OUVERTURE DE L'ESPACE DE SOUSCRIPTION EN AOÛT**

#### **Comment bénéficier de cette offre ?**

La carte BreizhGo Scolaire+ se commande exclusivement en ligne.

Pour préparer au mieux cette inscription, vous devrez être muni d'une **pièce d'identité**, de votre **carte KorriGo** si vous en possédez déjà une et de votre **carte de transport scolaire BreizhGo 2022/2023**. Une **photo** sera également demandée (à joindre ou à faire directement depuis votre ordinateur ou smartphone pendant l'inscription).

**Cas particuliers** : si vous effectuez vos déplacements scolaires sur les trains **TER BreizhGo**, vous devrez fournir la **carte KorriGo** à la place de votre carte de transport scolaire.

#### **Comment utiliser la carte BreizhGo Scolaire+ ?**

Cette carte vous permet de voyager gratuitement sur l'ensemble des cars et des trains TER du réseau BreizhGo. Pour chacun de vos voyages sur le réseau, vous devrez vous munir d'un titre de transport à 0 €.

##### **Pour les TER BreizhGo**

Le titre à 0 € est disponible à partir de la veille du voyage sur les Distributeurs de Billets Régionaux, sur le site TER BreizhGo.

##### **Pour les cars interurbains BreizhGo**

Le titre à 0 € est distribué exclusivement à bord des cars sur présentation de votre carte Scolaire+.

A noter que la carte Scolaire+ ne se substitue pas à la carte d'abonnement scolaire, qui est la seule valable pour le trajet quotidien de l'élève.